

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[160_Correspondances : 1857-1874](#)[Item](#)[Paris, le 5 juin 1871, Jean-Jacques Rapet à François Guizot](#)

Paris, le 5 juin 1871, Jean-Jacques Rapet à François Guizot

Auteurs : Rapet, Jean-Jacques (1805-1882)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Assemblée nationale](#), [France \(1870-1940, 3e République\)](#), [Politique \(France\)](#), [Posture politique](#), [Réception \(Guizot\)](#), [Remerciements](#), [Lettre de](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1871-06-05

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote10, AN : 163 MI 42 AP 160 Papiers Guizot Bobine Opérateur 25

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Rapet, Jean-Jacques (1805-1882), Paris, le 5 juin 1871, Jean-Jacques Rapet à François Guizot, 1871-06-05.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 06/11/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6337>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 07/06/2024 Dernière modification le 18/06/2024

Paris, 1 Juin 1871

Messieurs,

Je viens de lire votre lettre au Président
de l'Assemblée nationale, et je ne puis
résister au désir de vous remercier
personnellement, comme français et surtout
de bon citoyen. Je sais qu'une amitié comme
la vôtre n'a besoin des félicitations de
personne et encore moins des miennes; elle
trouve la satisfaction dans le sentiment d'avoir
rempli son devoir en faisant une œuvre
utile. Mais moi, j'éprouve le besoin de
vous exprimer combien j'ai de bonheur de
vous que vous compreniez si bien l'intérêt
du pays et que vous l'exprimiez avec tant
de courage et de netteté. La hauteur à
laquelle vous vous élevez au-dessus de toutes
les passions et des petits sentiments de rivalité
ne ferait qu'ajouter, s'il restait quelque
chose à faire pour le rapport, à vos titres

à l'estime universelle et à la gratitude
des vrais amis du bien public.

L'autorité de votre nom et le respect
que chacun professe pour votre caractère
font que votre opinion passera toujours
d'un grand poids dans les conseils des
hommes. Puisse donc l'Assemblée nationale
comprendre ce grand et noble devoir et
sacrifier comme vous au salut de la France
tous les intérêts d'un parti! Je l'espère pour
mon pays, et je le désire comme le
couronnement de tous les services que
vous lui avez rendus.

Daignez agréer, Monsieur, la nouvelle
assurance de mes sentiments de haute et
respectueuse considération,

J. J. Papet